Championnat Interne du SRC Caudan
Année 2026/2027
Règlement Technique
De la catégorie
« CLASSIC »

Article 1 : Esprit de la catégorie :

Les voitures autorisées pour cette catégorie sont les répliques des prototypes qui ont couru entre 1965 et 1975 en endurance, en WSC, et en Canam.

- **Classic Slot-it** (Alfa 33, Ferrari 521M, Chaparral 2F, Ford GT40, MK II, MKIV, Matra MS670, McLaren M8D
- **Policar** Ferrari 312pb, 412p
- **Classic NSR** 917K, 908/3, 917/10K, Ford MK4, GT40, Ford P68, Lola T280
- **Thunderslot :** Lola T70 MKIII, Lola T70 CanAm, McLaren Elva MKI, McLaren M6B, Mc Laren M6A, Ferrari 350 CanAm
- Toute carrosserie de voiture d'autres fabricants correspondant aux critères de la catégorie 1965/1975 montée sur châssis HRS2, avec moteur sidewinder, Ref ch31 E ou F (le prêt à rouler)

Les seules modifications autorisées concernent l'installation de la puce DAVIC, la possibilité de visser, coller ou scotcher le moteur sur le berceau, le remplacement des vis de fixation du berceau moteur, la découpe du même berceau, le rognage des jambes du pilote, le lestage de la voiture, le changement des pneumatiques, l'ajustage du guide à la profondeur du rail, et la décoration.

En cas de défaut ou de faiblesse constatés après quelques courses, les modifications à apporter ne pourront l'être qu'après accord de la majorité des pilotes du club.

Article 2 : Règlement technique :

- **2.1 Les voitures** : Voir liste ci-dessus et photos dernière page.
- **2.2 Les caractéristiques techniques :**
 - **Aspects des voitures :** Conformes au kit ou aux modèles commercialisés chez Slot-it et chez NSR et autres marques. Pas de découpes autorisées, **Cockpit et pilote obligatoirement présents (lexan interdit).**
 - **Carrosseries :** Il est autorisé de renforcer les puits de vis de la carrosserie par un tube fin 6 mm de diamètre maximum et de la colle.
 - **Moteurs retenus :** Tout moteur d'origine cage courte en position **Sidewinder** :
 NSR : "Shark 20" 20000rpm 150g/cm² utilisé en 2021-2022
 NSR ''Shark 21.5 EVO'' 21900rpm 164 g/cm² monté sur les voitures NSR actuelles.
 Slot It V12/4 23000rpm 170g/cm² (present sur tout classic slot-it)
 Thunderslot **"Mach21500", ref MTMach21DS** 175g/cm²
 - **Poids de la carrosserie :** Pas de poids mini défini.
 - **Poids de la voiture :** Pas de poids mini défini.
 - **Largeur des voies avant et arrière :** Aucun axe (avant et arrière, muni de ses jantes, pneus et enjoliveurs) ne devra dépasser du plan vertical des carrosseries.
 - **Châssis :** D'origine noir ou EVO noir avec possibilité de réglage du train avant au moyen des 4 vis fournies ou châssis HRS2 fixé à la carrosserie par picots latéraux. Ref CH31 ou CH37 (châssis nu) avec CH67 (berceau moteur sidewinder, offset 0.5mm)
 - **Berceau Moteur :** D'origine **noir** ou **rouge**. Il peut être de référence différente selon le modèle de voiture commercialisé et avoir un ou des trous de fixation pour le moteur. Tout comme les voitures slot-it d'origine, le **châssis HRS2** utilisé pour d'autres carrosseries devra être de référence **CH67** (support moteur sidewinder Offset de 0,5mm)
 - **Rapport pignon/couronne :** D'origine NSR/Slot-it classiques/Policar/Thunderslot : 11/32 applicable également aux montages avec les châssis HRS2
 - **Axes :** D'origine. **Axes creux ou diamètre central réduit interdits.**

- **Guide :** Libre et ‘’améliorable’’, mais uniquement NSR sur auto NSR et Slot-it sur voiture Slot-it/Policar. Guide Thunderslot d’origine. Rondelle(s) ou entretoises permises entre le guide et son logement.
- **Jantes :** Avant d’origine. Arrière Slot-it, ou NSR. Pour les voitures Thunderslot, possibilité d’installer des jantes adaptées aux pneus obligatoires : (Ref NSR : 5002, Ref Slot-it : W15808215A). Les inserts de jantes sont obligatoires.
- **Pneumatiques avant :** Pneus avant libres mais vernissage interdit.
- **Pneus arrière :** Les pneus arrière seront obligatoirement de marque Sideways Référence : **PS1MW-NG ProSpeed Medium 22 shore en taille 19x10**.
- **Vissage :** La carrosserie doit être vissée serrée au châssis. (Les vis métriques sont autorisées) Pour davantage de souplesse de pilotage, les vis entre berceau moteur et châssis peuvent être desserrées.
- **Éclairage** : L’éclairage est autorisé, et même recommandé en cas de périodes nocturnes.
- **Aimant :** Interdit
- **Suspensions :** Interdites
- **Tension en course : 13,5Volts**

2.3 Les modifications autorisées et/ou interdites :

- **Lestage :** Plomb et/ou ‘’Patafix’’
- **Type et nombre de vis fixant la carrosserie au châssis :** D’origine ou libre mais **non métriques**. 2 ou 3 avec **présence obligatoire pendant toute la durée la course.**
- **Type et nombre de vis fixant le berceau au châssis :** D’origine ou libre (métriques autorisées). 3 avec présence obligatoire pendant toute la durée la course.
- **Carrosserie :** Elle doit être serrée sur le châssis. Aucun jeu n’est toléré entre le châssis et les puits de la carrosserie. **Interdiction de rogner les passages d’ailes en vue de supporter des pneus plus larges.**
- **Vis de réglage du train Avant :** Facultatives et selon modèles.
- **Voies avant et arrière :** L’utilisation d’entretoises (Spacers) pour régler la largeur des voies avant et arrière est autorisée. Pour rappel, les axes avant et arrière, munis de leurs jantes, pneus et enjoliveurs ne devront pas dépasser du plan vertical de la carrosserie.
- **Berceau moteur :** Il est autorisé de limer les **logements de l’aimant** pour faciliter l’installation de la puce Davic.
- **Moteur :** Il peut être vissé dans le ou les trous d’origine prévus dans le berceau, collé ou scotché à ce même berceau. Pose autorisée d’un adhésif ou d’une grille filtrante sur les orifices de la cage moteur.
- **Tresses, Fils d’alimentation, Œillets :** Libres.
- **Ailerons :** Certains modèles disposent d’un aileron additionnel. Celui-ci doit être présent, avant, pendant et après la course.
- **Puits de vis de carrosserie :** Il est autorisé de renforcer les puits de vis avec de la gaine ou des tubes non aimantés.
- **Habitacle/Poste de pilotage :** D’origine et complet avec pilote et volant. **Lexan interdit.** Il est autorisé de ‘’rogner’’ les jambes du pilote.
- **Décoration des voitures :** Libre.
- **Pour les Carrosseries montées sur châssis HRS2 :**
- Les puits de vis peuvent être supprimés, l’habitacle et le ‘’faux’’ moteur peuvent être modifiés afin de faciliter l’implantation du châssis (veillez à garder un aspect extérieur réaliste : pilote 3D, partie du faux moteur arrière, etc.) Allègement possible de la carrosserie si nécessaire.

3 : Conclusion :

- **Tout ce qui n’est pas autorisé dans ce règlement est interdit**.
- **Le seul fait de participer aux compétitions de cette catégorie implique que le pilote aura lu et accepté ce présent règlement.**
- **Toute évolution du présent règlement en cours de saison ne peut être apportée qu’après accord de la majorité des pilotes du club.**

MODÈLES NSR, SLOT-IT et POLICAR POSSIBLES



















MODÈLES POLICAR





MODÈLE THUNDERSLOT









PLUS TOUS AUTRES CARROSSERIES DE MARQUES DIFFERENTES, CORRESPONDANT AUX ANNEES LE MANS 1965/1975, ET MUNIES D'UN CHÂSSIS HRS2, MOTEUR ET TRANSMISSION SELON REGLEMENT CI-DESSUS